Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 Joumada I 1442
29 Décembre 2020

N° 96

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2918**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2923**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2926**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2927**
Convocations
Sociétés anonymes **2928**
Autres sociétés **2930**
Divers
Avis au public..... **2930**
Rectificatifs **2930**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société MARITIME GENMAR "SA"

Société au capital de 1.000.000 Dinars

MF : 433074A/A/M/000

Siège social : Zone Portuaire Radés - 2040 Radés

Suivant procès-verbal de délibérations de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date du 14/02/2019 enregistré à la recette des finances de Radés le 26/02/2019 enregistrement sous le n° 19700493, Quittance n°M014686, et déposé au registre national des entreprises en date du 15/3/2019 sous le n°201913261. L'assemblée décide :

1- L'approbation du rapport du conseil d'administration pour les exercices 2016 et 2017

2-L'approbation des rapports du commissaire aux comptes concernant les exercices 2016 et 2017.

3- L'approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 et 2017.

4- Affectation du bénéfice des exercices 2016 et 2017.

5- La Nomination de la société FORUM CONSEIL AUDIT Commissaire au compte pour la période 2019/2021

6- Nomination d'Administrateurs pour les années 2019 à 2021, comme suit :

- Monsieur Noureddine Younsi
- Monsieur Ahmed Younsi
- Madame Wassila Younsi
- Madame Rim Younsi
- Madame Jihen Younsi.

7- Donner Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre des exercices 2016 et 2017.

8- Accepter la Démission du Président Directeur Général Mr Noureddine Younsi et lui donne quitus pour toute la période écoulée.

9- La Nomination de Mr Ahmed Younsi comme nouveau Président Directeur Général.

2020R02831SANB2

Société MARITIME GENMAR "SA"

Société au capital de 1.000.000 Dinars

MF : 433074A/A/M/000

Siège social : Zone Portuaire Radés - 2040 Radés

Suivant procès-verbal de délibérations du conseil d'administration sous-seing privé en date du 15/02/2019 enregistré à la recette des finances de Radés le 26/02/2019 enregistrement sous le n° 19700492, Quittance n°M014684, et déposé au registre national des entreprises en date du 15/3/2019 sous le n°201913261, le conseil décide à l'unanimité de :

1- La Nomination de Mr Ahmed Younsi cin n°07136574 comme nouveau Président Directeur Général de la société pour les années 2019-2020-2021.

2- La délégation des pouvoirs les plus étendus au président directeur général Mr Ahmed Younsi pour agir partout ou besoin sera.

2020R02832SANB2

Notice d'augmentation de capital

Société «VILAVI»

Société anonyme

Siège social : 1, Rue du Lac Toba - les Berges du Lac, 1053 - Tunis

Identifiant Unique : N°1131931X

Affiliation Caisse Nationale de Sécurité Sociale n°00342090-68

Objet social : La fabrication de glaces et de crèmes glacées

Durée : 99 années

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier Bureau Tunis, le 21 février 2020, sous le n°20501279, quittance n°M001597, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 25 décembre 2020 sous le n°AC012212020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de zéro dinars à 99.940 dinars par conversion de créances et de 99.940 dinars à 100.000 dinars en numéraires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrits :

1) Concernant l'augmentation de zéro dinars à 99.940 dinars par conversion de créances.

- Montant de l'augmentation par conversion de la créance de la Société Horizon MANAGEMENT Services «HMS» : 99.940 dinars

- Nombre d'actions à souscrire par conversion de créances : 9.994 actions à souscrire et à libérer en totalité lors de la souscription par conversion de créances :

- Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

- Délai de souscription : l'actionnaire la Société Horizon MANAGEMENT Services «HMS» bénéficie d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Avantages particuliers : Aucun.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et

stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

2) Concernant l'augmentation de 99.940 dinars à 100.000 dinars en numéraires.

- Montant de l'augmentation en numéraires : 60 dinars.

- Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 6 actions à souscrire en totalité et à libérer totalement lors de la souscription.

- Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

- Délai de souscription : les actionnaires bénéficient d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Avantages particuliers : Aucun.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

- Dépôt des fonds : Auprès de la Banque de l'Habitat, Agence Mégrine, compte n°14906 906300700198543.

2020R02852SANB2

Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes

SOCIETE DETENTE ET VACANCES «HOTEL ALYSSA»

S. A. au capital de 5 430 000 dinars

Siège social : Route Touristique, Khezama Sousse

Identifiant unique : 0004592 F

Du P.V. de l'A.G.O. du 12 décembre 2020, enregistré à la R.F., Rue Victor Hugo à Sousse le 16 décembre 2020 sous le n°20703363, il appert que l'Assemblée a décidé :

1- Le renouvellement des mandats des administrateurs suivants pour les années 2020, 2021 et 2022 :

- Mohamed Zarrouk
- Fatma Zarrouk née Meddeb
- Zohra Zarrouk
- Myriam Zarrouk
- Sami Zarrouk
- Riadh Zarrouk
- Nourhéne Zarrouk.

2- Le renouvellement du mandat de Madame Néjiba Chouk en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Renouvellement du mandat du président directeur général et du directeur général adjoint.

Du P.V. du C.A. du 12 décembre 2020, enregistré à la R.F. du Rue Victor Hugo à Sousse le 16 décembre 2020 sous le n°20703364. Il appert que le Conseil a décidé le renouvellement des mandats de Mademoiselle Zohra Zarrouk en qualité du Président Directeur Général et de Monsieur Mohamed Zarrouk en qualité de Directeur Général Adjoint pour la durée de leurs mandats d'administrateur et leur a confié les mêmes pouvoirs nécessaires à la gestion courante de la société.

Dépôt :

Un exemplaire de chacun des P.V. susvisés a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Sousse le 18 décembre 2020 sous le n°2020121697.

2020S01432SANB2

Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes

SOCIETE HOTEL LA GONDOLE

S.A. au capital de 1 350 000 dinars

Siège social : Boulevard Hédi Chaker, Sousse

Identifiant unique : 0456056X

Du P.V. de l'A.G.O. du 12 décembre 2020, enregistré à la RF, Rue Victor Hugo à Sousse le 16 décembre 2020 sous le n°20703365, il appert que l'assemblée a décidé :

1- Le renouvellement des mandats des administrateurs suivants pour les années 2020, 2021 et 2022 :

- Mohamed Zarrouk
- Fatma Zarrouk née Meddeb
- Sami Zarrouk
- Riadh Zarrouk.

2- Le renouvellement du mandat de Madame Néjiba Chouk en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Renouvellement du mandat du président directeur général et du directeur général adjoint :

Du P.V. du C.A. du 12 décembre 2020, enregistré à la R.F. du Rue Victor Hugo à Sousse le 16 décembre 2020 sous le n°20703366, il appert que le Conseil a décidé le renouvellement des mandats de Madame Fatma Zarrouk née Meddeb en qualité du Président du Conseil d'Administration et de Monsieur Mohamed Zarrouk en qualité de Directeur Général pour la durée de leurs mandats d'administrateur.

Depot :

Un exemplaire de chacun des P.V. susvisés a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Sousse le 16 décembre 2020 sous le n°2020121716.

2020S01433SANB2

Notice légale

Augmentation de capital d'une société

Ne faisant pas appel public à l'épargne

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

Société Energies Renouvelables Eni-ETAP "SEREE"

1. Dénomination sociale : Société Energies Renouvelables Eni-ETAP "SEREE"

2. Forme juridique : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

3. Montant de l'augmentation :

10 100 000,000 DT

4. Siège social : Rue du Lac de Côme, Les Berges du Lac, Tunis - 1053, Tunisie.

5. Objet social : La Société a pour objet d'exercer l'activité de production d'électricité à partir des énergies renouvelables.

6. Dépôt du projet : Un projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 novembre 2020 a été déposé au RNE le 09-12-2020 sous le numéro n°AC012002020.

7. Durée de la société : 99 ans.

8. Nombre des actions à souscrire : Le nombre des actions à souscrire est fixé à 1 010 000 actions par conversion des titres participatifs à effectuer de la manière suivante :

- ETAP : 505.000 actions

- ENI International BV : 505.000 actions.

9. Valeur nominale des actions :

10 Dinars chacune

10. Le montant total d'augmentation : 10 100 000,000 Dinars Tunisiens

11. Apport en nature : N/A

12. Avantages particuliers : N/A

13. Les conditions d'admission aux assemblées générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote :

Sont autorisés à assister aux assemblées générales, tous les actionnaires dont les actions sont libérées des versements exigibles, dûment inscrits sur les registres et les comptes titres tenus par la Société et ce, avant la date de la tenue de l'assemblée générale.

Chaque Actionnaire ou représentant d'Actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'Actions.

14. Répartition du résultat constitution des réserves et répartition du boni de liquidation :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à cinq pour cent (5%) du bénéfice déterminé au titre de réserves légales.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ;

- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés;

- Les réserves statutaires.

15. Délai de souscription : 15 jours à compter de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration du délai de souscription.

2020402726SANB2

Société LA GENERALE DE PATISSERIE ET DE CONFISERIE GEPACO

«SA»

Siège social : Rue Yakout El Hamaoui, Dar Fadhal, La Soukra, Tunis

Identifiant Unique : 633291 W

Capital : 14.351.600 DT

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire du 15/5/2018 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana sous le n°18705284, Quit n°79575 en date du 10 juillet 2018, il a été décidé :

- Le renouvellement du mandat de Mr Soren Borup Norgaard en tant que Président du Conseil d'Administration de la société pour une durée d'une année

- Le renouvellement du mandat de Mr Etienne Benet en tant que Directeur Général de la société pour une durée d'une année

- Le renouvellement du mandat de Mr Mohamed Aymen Abid, en tant que Directeur Général Adjoint de la société pour une durée d'une année.

Ce P.V a été déposé au greffe du tribunal de première instance à Ariana, sous le n° de dépôt D241008398 daté du 2/10/2018.

2020402727SANB2

Société LA GENERALE DE PATISSERIE ET DE CONFISERIE GEPACO

«SA»

Siège social : Rue Yakout El Hamaoui, Dar Fadhal, La Soukra, Tunis

Identifiant Unique : 633291 W

Capital : 14.351.600 DT

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire du 15/5/2019 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana sous le n° 19703560, Quit n°70402 en date du 20 mai 2019, il a été décidé :

- L'approbation de la cession du bien immobilier de la société objet du titre foncier n°13747 Kairouan, à usage industriel d'une surface de 1466 m² avec toutes ses annexes et dépendances, à Mr Mohamed Aymen

Abid le Directeur Général de la Société GEPACO SA à un prix de (675 000 DT TTC)

- L'approbation de la cession de biens meubles de la société dont la liste figure en annexe du P.V enregistré, à Mr Mohamed Aymen Abid le Directeur Général de la Société GEPACO SA à un prix de (544 298 DT TTC).

Ce P.V a été déposé au registre national des entreprises, sous le n° de dépôt 201953081 daté du 18/9/2019.

2020402728SANB2

Notice d'augmentation du capital

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DU KEF

Société anonyme

Au capital de 2.225.000 Dinars

Siège social : 22 Rue Lac Léman Résidence 2001 Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant unique : 1374355J

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Société de Promotion Touristique du Kef, société ne faisant pas appel public à l'épargne, ayant principalement pour objet social la création, l'étude, le développement, la construction, la vente, la location et la gestion d'établissements hôteliers et touristiques, ce qui suit :

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/11/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau, à Tunis le 30/11/2020 sous le n°20706920, quittance n°8655 et enregistré au Registre National des Entreprises le 16/12/2020 reçu n°AC012082020, il a été décidé d'augmenter le capital social en numéraire pour le porter de deux millions deux cent vingt-cinq mille (2.225.000) dinars à six millions cinq cent mille (6.500.000) dinars et ce, par l'émission de quatre cent vingt-sept mille cinq cents (427.500) actions ordinaires nouvelles à souscrire et à libérer totalement en numéraire.

Les souscriptions se feront au siège de la société sis au 22 Rue Lac Léman Résidence 2001 Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Les souscripteurs disposent d'un délai de quinze jours à compter de la date de la publication de la décision de l'augmentation de capital pour souscrire aux de quatre cent vingt-sept mille cinq cents (427.500) actions nouvelles émises.

Le délai de souscription pourra être clôturé par anticipation dès la souscription et la libération de la totalité du montant de l'augmentation du capital social.

Cette augmentation se fera au nominal avec la suppression du droit préférentiel de souscription, et sera exclusivement réservée au profit de FCPR AZIMUTS, FCPR SWING et ATD SICAR.

Versements des fonds : Les fonds sont à verser au compte indisponible intitulé "augmentation de capital", ouvert chez la Banque Arab Tunisian Bank, Agence Lac 1, sous le n°01902047119201423089.

2020402740SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE MOVE AND TRAVEL TUNISIA Sarl

Adresse : 16, Rue Imem Ibn Arafa, Menzah 8 Ariana

Au capital de 150 000 DTN

MF : 1542030C/A/M/000

Identifiant unique : 1542030c

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale de la société MOVE AND TRAVEL TUNISIA daté du 26/10/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 18/12/2020 quittance n°M9353 Enregistrement 20807535 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 18/12/2020 sous le n°2020121612 Monsieur Salah Maaoui est nommé gérant de la société en remplacement de monsieur Sofiene Maaoui avec pleins pouvoirs.

2020T01281SRLB2

Désignation d'un nouveau gérant

En remplacement d'un gérant démissionnaire

Société GOLFE RENT A CAR "S.A.R.L."

Société à responsabilité limitée

Capital social : 300 000 Dinars

Siège social : Centre Commercial El Khalil

201, Avenue Habib Bourguiba 2015 Le Kram - Tunis (Tunisie)

M.F. : 022934 K/A/M/000

R.N.E. : 0022934K

C.N.S.S. : 131085 - 38

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2020, enregistré à la recette des finances de la Goulette - Tunis le 14 décembre 2020 sous le n°20706175 (quittance n°92342) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 15 décembre 2020, il a été décidé l'acceptation de la démission de Monsieur Amine Chebbi de ses fonctions de gérant de la société et la désignation en son remplacement de Monsieur Imed Khayati comme nouveau gérant de la société et ce pour une durée de trois (3) années avec les pouvoirs les plus étendus en matière de gestion.

2020R02836SRLB2

Mise à jour des statuts

Société Les Fans de la Pergola

S.S. : 7, Rue New Delhi - Tunis 1002

Capital social : 60.000 Dinars

Identifiant unique : 1414777 / C

Par PV de l'AGE tenue le 22/9/2020 et enregistré à la RF. de Montplaisir sous le n°20804172 quittance n°M070185, il a été décidé ce qui suit :

- Nouveaux et uniques associés : Mr Belhassen Ben Rabeh et Mr Karim Elhasoumi

- Gérant : Mr Karim El Hasoumi

- Novelle dénomination : Société Restaurant le Guépard.

Les statuts ont été mis à jour et enregistrés à la R.F. de Montplaisir le 30/9/2020 sous le n°20804216 quittance n°M070499, et déposé au R.N.E le 7/7/2020, dossier n°202043598.

2020402720SRLB2

Société FAKIA SARL

Capital social : 50 000 DT

Avenue Farhat Hached N°74 - Salambo 2025

MF : 0035270KAM000

CNSS : 141925-14

Suivant PV de l'AGE en date du 12/11/2020 enregistré à la recette des finances la Goulette sous le n°20706300, Quit. n°093634 du 17/12/2020, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le n°2020122496 en date du 22/12/2020, Mr Karim Ben Yaala est nommé gérant au lieu de Mr Ismail Ben Yaala, et avec les pouvoirs les plus étendus.

2020402730SRLB2

Gérance de la société

TEX-PRINT

SARL non résidente totalement exportatrice

Au capital de 10.000 dinars

Siège social : Z.I. Route Thala Kasserine

Identifiant unique : 1070058Q

Suivant PV de la décision collective des associés en date du 25 novembre 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 8 décembre 2020 sous le n°20807147, Quittance 8916, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du registre des entreprises le 21/12/2020 identifiant unique n°1070058Q, les associés de la société "TEX-PRINT" ont décidé de nommer Mr. Titei Bogdan Mihai en qualité de gérant de la société pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction avec les pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et les statuts et ce en remplacement de Mr. Pizzetti Luca démissionnaire.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

2020402733SRLB2

Gérance de la société

SERICAM TUNISIA

SARL non résidente totalement exportatrice

Au capital de 10.000 dinars

Siège social : Rue Hammouda Bacha

Z.I. Ksar Said - Manouba

MF : 1296486H

Suivant PV de la décision collective des associés en date du 25 novembre 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 8 décembre 2020 sous le n°20807149 Quittance 8918, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 21/12/2020 Identifiant unique n°1296486H, les associés de la société «SERICAM TUNISIA» ont décidé de nommer Mr. TITEI BOGDAN MIHAI en qualité de gérant de la société pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction avec les pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et les statuts et ce en remplacement de Mr PIZZETTI LUCA démissionnaire.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

2020402734SRLB2

Gérance de la société

TEX-PRINT CUT

SARL non résidente totalement exportatrice

Au capital de 10.000 dinars

Siège social : Z.I. Route Thala Kasserine

Identifiant unique : 1309638B

Suivant PV de la décision collective des associés en date du 25 novembre 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 8 décembre 2020 sous le n°20807148 Quittance 8917, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 21/12/2020 Identifiant unique n°1309638B, les associés de la société «TEX-PRINT CUT» ont décidé de nommer Mr. TITEI BOGDAN MIHAI en qualité de gérant de la société pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction avec les pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et les statuts et ce en remplacement de Mr. PIZZETTI LUCA démissionnaire.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

2020402735SRLB2

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

SOCEDA

SARL au capital de 266.230 dinars

Siège social : Cité El Bousten km9 La Soukra 2036 Ariana

I.U : 040772 M/N/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 8 octobre 2020, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 21 octobre 2020, sous le numéro 20506054, quittance 81515, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 26 octobre 2020, sous le numéro 202089515, il a été décidé de nommer monsieur Mehdi Tekaya en qualité de 2ème gérant de la société pour une période de trois ans.

2020402739SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation de nu - propriété d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation de nu - propriété notarié rédigé le 1 décembre 2020 par les deux notaires Idriss Mhirsi et son assesseur consigné sur le registre des minutes du premier notaire page197et n°186.Monsieur Moncef Ben Slimane donne à ses deux filles Samia et Leila Ben Slimane une donation de nu - propriété du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local destiné pour la vente et réparation de machines à coudre, pièces détachées et importation sise au 151 rue bab Souika 1006 Tunis.

Les oppositions éventuelles doivent être faites entre les mains des donataires dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette donation au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux Le Temps le 9 décembre 2020 et Assabeh le 11 décembre 2020.

2020T01276FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 02 décembre 2020 et enregistré à la recette des finances de Yasminete Ben Arous le 15/12/2020 (Reçu n°M044234 enregistrement n°20202554 Monsieur Abdelkrim Bouzidi (C.I.N n°05046951) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Aziz Bouzidi (C.I.N n°14650843) exploité (Vente de lait et de produits laitiers) sis Km 07 Route Mornag, Yesminete - Ben Arous, avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse de l'acheteur sis à la Rue Farhat Hached Cité Jabeur Mornag Ben Arous dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien datés du 24/12/2020.

2020T01280FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8/12/2020 enregistré à la recette des finances quai Tarak Ibn Zied Bizerte le 15/12/2020 sous le n°20205252, n° de quittance 71443, messieurs Ilias Trabelsi, titulaire de la carte d'identité n°08115217, Mohamed Kamel Trabelsi, titulaire de la carte d'identité n°05606912, Nabil Trabelsi, titulaire de la carte d'identité n°05602444, Taoufik Trabelsi, titulaire de la carte d'identité n°01599078, Slim Trabelsi, titulaire de la carte d'identité n°05667673, titulaires de l'identifiant unique n° Z94007, résidants tous au 2 avenue Farhat Hached Bizerte, vendent et cèdent et transportent à Madame Emina Ben Khouja, titulaire de la carte d'identité nationale n°01365383, résidante à 10 avenue El Fath Corniche Bizerte, qui accepte la totalité du fonds de commerce sis 15 Avenue Sassi El Bahri Bizerte, comprenant tous ses éléments corporels et incorporels à savoir, clientèle et droit au bail, destiné au commerce maroquinerie et cuir.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception ou directement chez maître Hamda Ben Saïd, matricule fiscal 1215007/F dont l'étude est au 20, rue Habib Thamer Bizerte et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «El Chourouk» du 17/12/2020.

2020R02829FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé daté du 5 décembre 2020, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 8 décembre 2020, quittance n°M109496,enregistrement n°20205277, Mr Issam Baklouti titulaire de la C.I.N n°06477660 en sa qualité de gérant de la société «STE BAKLOUTI MEDIA WORLD», Sarl, immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1297767T ayant son siège à l'avenue Hédi Chaker Hammamet gouvernorat de Nabeul, que la société a vendu et cédé à Mr Ahmed Mathlouthi, titulaire de la CIN n°12853565, demeurant au n°54 cité Hached Bouficha Sousse, la totalité du fonds de commerce à usage de service informatique, bureautique, internet et vente de matériels informatiques et bureautique en détail avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à avenue Hédi Chaker Hammamet gouvernorat de Nabeul.

Toute opposition à cette vente, par tous créanciers, doit être faite dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Les oppositions seront reçue entre les mains de Maître Ramzi Mahmoudi, avocat, ayant son office à Immeuble Bechiou 2ème étage bureau n°7 GP n°1 Manaret Hammamet 8056 et ce jusqu'à l'expiration du délai des oppositions légales tels que prévu à l'article 193 du code du commerce.

Cet avis a été publié dans le journal quotidien «El Sahafa» du 22/12/2020.

2020R02830FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P signé le 18/6/2020, enregistré à la recette des finances de Hammamet en date du 26/6/2020, sous le n°20202202, quittance n°M058629, Mr Ameur B. Ahmed B. Mohamed Yousfi, CIN n°07293130, a vendu à Mr Wissem B. Youssef B. Mohamed Turki, CIN n°09855724, le fonds de commerce situé à l'avenue de la Libération, 8050 Hammamet, composé de ses éléments corporels et incorporels destiné pour la vente de tous commerce.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains du vendeur du fonds de commerce Mr Ameur Yousfi sis à l'avenue Faïçal Ibn Abdelaziz, 8050 Hammamet, dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au JORT.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux la Presse et Essahafa le 23/12/2020.

2020R02833FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce du 23/12/2002 enregistré à la recette des finances Bizerte le 1/12/2020 sous n°20202997 annoncé au journal Echourouk à la date du 5/12/2020. MR Torjemen sis à Bizerte a vendu à Mr Said Adel sis cité Nakhil Bizerte la totalité du fonds de commerce sis Place 13 Janvier Bizerte.

Toute opposition se fera entre les mains de Mr Said Adel dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

2020R02839FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat sous seing privé établi par Maître Bouhaouel Samah en date du 30/11/2020 enregistré à la recette des finances de Moknine le 10/12/2020, reçu n°MO56887 enregistrement n°2916897, Monsieur Ramzi Ben Naji Ben Dhia, résident à la rue Jérusalem n°4 Moknine 5050 inscrit au registre commercial auprès du Tribunal de première instance de Monastir sous le n°A1236011997 a vendu à Madame Samia Bent Abd el Hamid Thabet la totalité du fonds de commerce exploité dans l'activité de menuiserie et la vente de meubles et accessoires de décoration en bois avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les éventuelles oppositions seront reçues à l'adresse du Maître Bohaouel Samah Avocate à la cassation Tlili centre 46, Avenue Habib Bourguiba 3ème étage Bardo - Tunis, dans un délai ne dépassant pas vingt jours à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait est publié au journal le Quotidien en date du 25/12/2020.

2020S01435FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/11/2020 et enregistré à la recette des finances de la rue Arbi Zarrouk Sfax le 22/12/2020, sous le numéro quittance M056137 et numéro d'enregistrement 20202982, Monsieur Hichem Nabli a vendu à Madame Mabrouka Chourabi, la totalité du fonds de commerce conçu pour la vente du tabac et de la commerce libre, sis à la route Mharza Km 2.5 à coté boulangerie Amayma Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours au local ou le fonds de commerce est exploité.

Un extrait a été publié au Journal Achourouk du 24/12/2020.

2020X01839FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp, signé le 9/12/2020 enregistré à la recette des finances de Bouarada quittance n°M015449 Mme Zouhra Riahi demeurant à la cité Ezzayatine Bouarada Siliana a vendu à Monsieur Mouhamed Elmejri demeurant à la rue Palestine Bouarada Siliana la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue de l'Environnement Bouarada Siliana et enregistré au registre du commerce au tribunal de Siliana sous le n°M0922580. Les oppositions sont acceptées dans les délais de 20 jours à l'adresse du fonds de commerce entre les mains de l'acheteur.

Un extrait de vente a été publié au journal Echourouk le 17/12/2020.

2020402723FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi par Maître Hermi Henda, avocate, en date du 17/12/2020 enregistré à la recette des finances Mornaguia le 22/12/2020 sous le n°20202060 quittance n°M050026 la société Fadha Elmoudha Lelafrah, ayant le matricule fiscal 000/M/P/1391433/D et enregistré au registre du commerce sous le n°B2648262015, a vendu la totalité d'un fonds de commerce de deux locaux conjoints destinés à la location des robes de mariage sis au complexe Elbeit Essaid, rue de la République - Mornaguia, à Mme Ben Elkadri Hejer, ayant carte d'identité nationale n°07373835 à Tunis le 17/4/2017 et habitant à cité Bouregba - Mornaguia.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mme Ben Elgadri Hejer, au siège des locaux ayant sujet de vente du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel, a été publiée au journal "Le Quotidien" le 24/12/2020.

2020402724FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé daté le 21/12/2020 et enregistré à la recette des finances de l'avenue de la Gare Tunis le 22/12/2020 reçu n°20206503 et quittance n° M054658 par le quel vend Mr Mahrez Barhoumi Titulaire de la CIN n°01982922 à la Sté AMINE d'électroménagers MF : 839564R/A/M/000 représentée par son gérant Mr Naceur Barhoumi CIN n°04648603 la totalité du fonds de commerce sis à 73 rue Abderrazek Chraïbi Tunis. Toutes les oppositions seront réclamées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la présente publication. Cet article est publié aux deux journaux le Quotidien et Alchourouk.

2020402725FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/11/2020 enregistré à la recette des finances de Bardo en date du 25/11/2020 sous le n°20203516 Mr Karim Sliti résidant au Gdire Elgolla Agba Tunis a vendu à monsieur Aymen Jawadi résidant au 54 rue Habib Bougatfa Bardo Tunis la totalité du fonds de commerce consistant en vente et réparation des Roues exploité au local situé à l'avenue de Taib Mhiri n°02 Bardo 2000.

Les oppositions se font dans un délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T entre les mains de l'acheteur à son domicile sus-indiqué.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 5/12/2020.

2020402736FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 7/12/2020 enregistré à la recette des finances Charguia 1 en date du 23/12/2020. (Quittance n°M121173 enregistrement n°20210061).

Madame Hajer Bent Mohamed Bellaïba, titulaire de la C.I.N n°08306748 délivrée à Tunis le 21 décembre 2018, identifiant unique n°1290983V, demeurant au 10 Rue El Manama, El Menzah 8, Gouvernorat de l'Ariana, a cédé à Monsieur Abdelhamid Ben Mohamed Ben Abderrazak, titulaire de la CIN n°00111953 délivrée à Tunis le 19 décembre 2011, non enregistré au registre National des entreprises, demeurant à l'impasse litisse à Carthage Présidence, Banlieu Nord de Tunis, un fonds de commerce consistant en un café catégorie 1 sis au 72 Rue 8603 La Charguia 01, enregistré au Registre National des Entreprises sous le n°1290983V.

La présente annonce a été faite au journal Dar Essabah en date du 24/12/2020.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acquéreur à son adresse considérée comme étant le domicile élu pour ce fait.

2020402738FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette de la Goulette le 18/12/2020 sous n°2020631 quittance 93692.

Mme Zohra Ben Sadok Ben Hssine a vendu le fonds de commerce déjà exploité au local commercial situé dans le rez-de-chaussée à la résidence Ahramet Ain Zaghouane l'Aouina Tunis à Mme Marwa Ben Taoufik Ben Ibrahim Mhamdi.

Toute opposition sera rendue aux mains dans un delai de 20 jours à partir de publication de cette annonce au JORT au bureau de maître Rabiaa el Heni 13 avenue Habib Bourguiba Ariana.

Cette annonce a été publiée dans le journal quotidien Alshourouk le 24/12/2020.

2020402741FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce signé le 26/6/2002 enregistré à la recette des finances rue El Jazira quittance n°M17534 enregistré sous le n°2201060 et publié dans les journaux Le Quotidien et Echourouk En date du 26/11/2020 vend et céde à Mr Zouheir Ben Khélifa Rhouma la Moitié du fonds de commerce sis au 32 Sidi Boumendil Tunis à M Ali Ben Khelifa Rhouma.

2020402743FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 9/12/2020 et enregistré au palais des finances cité Etadhamen le 11/12/2020 n°20304496 quittance n°M082610.

Mr Melek Rahali titulaire de la CIN n°07372297 a loué la totalité du fonds de commerce ayant pour activité vente des vêtements prêt à porter situé au 469 rue Ibn Kaldoun Ettadhamen à la société Chekup informatique et solution en la personne de son gérant Mr Yasin Boukeri titulaire de la CIN n°09177756.

Cet avis est publié au journal Essabeh le 23/12/2020.

2020T01278FCCC3

Cession d'un bail commercial

En vertu d'un acte en date du 8.10.2020 enregistré le 13.11.2020 quittance M032400 enregistrement 20201632 il appert que la Sté GOOD FOOD MF 1238422 W siège social à l'avenue Habib Bourguiba Mamoura Nabeul a cédé au profit de la Sté MONDIAL FOOD MF : 1479902S la totalité du bail objet du contrat de location enregistré le 01.03.2012

quittance 4976 enregistrement 12300268 consistant en un local à vocation commercial situé à l'avenue Habib Bourguiba Mamoura Nabeul destiné aux industries agroalimentaires.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours au siège social du cessionnaire 39 rue Habib Bourguiba Nabeul.

Cet avis a été publié au quotidien Al Chourouk du 24.12.2020.

2020T01283FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02/12/2020 enregistré à la recette des finances quai Tarak Ibn Zied Bizerte le 15/12/2020 sous le numéro 20305251 n° de quittance M71435, monsieur Issam Wakad titulaire de la carte d'identité n°08121274, résidant au n°1 avenue 7 novembre Bizerte, loue à monsieur Jamel Dridi, titulaire de la carte d'identité n°01537779, résidant à 107 cité Kamouma Mateur Bizerte, qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité au local sis n°1 avenue 7 novembre Bizerte, destiné comme café du 1er degré.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception chez maître Hamda Ben Saïd, matricule fiscal 1215007/F dont l'étude est au 20, rue Habib Thamer - Bizerte et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux «El Chourouk» et «le Quotidien» le 17/12/2020.

2020R02828FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 23 novembre 2020 enregistré à la recette des finances de Bizerte sous le n°20305080 du 3 décembre 2020 la Société Ben Rhouma Oriente Hôtel SARL Matricule Fiscal n° 1678493FAM000 et inscrite au Registre National des Entreprises demeurant au 42 Avenue Hassen Nouri 7000 Bizerte et propriétaire du fonds de commerce a loué à Monsieur Hassen Ben Med Ben Hassen Bouchair CIN n° 08966545 du 19 juillet 2020 le fonds de commerce du Magasin sis au rez-de-chaussée de son établissement pour une période d'une année renouvelable du 1 Novembre 2020 au 30 octobre 2021.

Le présent avis a été publié au journal le Quotidien n°6064 et au journal Achourouk n°10700 du 19/12/2020.

2020R02834FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP rédigé par Maître Dhafer Dridi, Avocat à la cour d'appel, en date du 01 décembre 2020, enregistré à la recette des finances de la rue de l'Indépendance Bardo le 01 décembre 2020, Quittance n°72496, Enregistrement n°20303595. Mme Sameh Ben Ali Ben Ali Elbedoui titulaire de la CIN n°04799967, a loué à Mr Mahfoud Ben Ammar Ben Ahmed Ammeri titulaire de la CIN n°03006021, la totalité du fonds de commerce du local destiné restaurant "KINDIL CHAM", sis à 104 l'Avenue Habib Bougatfa, Bardo 2000. Avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au Jort.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en 23 décembre 2020.

2020402737FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Groupement

De Développement Agricole

Nom : Groupement El Baraka de Développement Agricole

Siège social : Smirat Sud Rouhia Siliana

Objectifs : L'avancement du secteur agricole

Membres :

- Président : Boukhedhra Adel

- Secrétaire général : Aouidet Khemies

- Trésorier : Mhamdi Bassem.

2020R02827APSF1

Constitution du syndicat des copropriétaires

de "Résidence MSAKNI II" A Hammam Sousse

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale élective en date du 18/01/2020 déposé à la municipalité de Hammam Sousse le 23/9/2020.

Il a été constitué le syndicat des copropriétaires de «Résidence MSAKNI II» sis à n°01 Route baie de la plage Hammam Sousse, et il a été élu Monsieur :

- Mohamed Ridha Msakni, Président de Syndic.

- Anis Karoui, trésorier - Fahmi Msakni, Membre, pour une durée de 3 années à partir de sa date.

2020S01430APSF1

Avis

Selon le procès-verbal de l'assemblée constitutive, des copropriétaires de l'immeuble AL WAFA sise à la

corniche Sousse, tenue le jeudi 20 Août 2020, ont été approuvés les points suivants :

- Approbation de la constitution du syndicat des copropriétaires de l'immeuble AL WAFA.

- Arrêter le montant de la participation annuelle aux charges d'entretien des parties communes à 15/ m² selon le taux de propriété de chaque copropriétaire dans les parties communes,

- Désignation de Mr Ali Ben Khedher comme président du syndicat, Mr Maher Ben Amor et Mohamed Hédi Ben Messoud comme membres.

- Attribuer au bureau du groupe d'intermédiation, services et consultation d'entamer les procédures de constitution et de gérer le syndicat jusqu'au tenu de la première assemblée générale ordinaire.

2020S01434APSF1

Avis

D'après le procès-verbal de fusion entre l'association D'Ettadhamen sport et l'association Defi sportif d'Ettadhamen En date du 22 septembre 2020

Nom de l'association : Avenir Sportif d'Ettadhamen

Object : Association sportive

Objectif : Encadrement des jeunes et développement de leur capacité morale et physique.

Adresse : Terrain municipale Ettadhamen 2041.

Président : Ibrahim Marghad

Secrétaire général : Khaled Arfaoui

Trésorier : Sofiene Dhaouadi.

2020402719APSF1

Constitution d'une association

Association de promotion de la sécurité alimentaire

Siège : App 141, Block 11, Résidence Salma l'Aouina, 2045, Tunis

Aux objectifs suivants :

- Contribuer à guider les agriculteurs afin de développer la production et leurs capacités productives et les aider à promouvoir leurs produits sur le marché national et mondial.

- Contribuer au soutien de la recherche scientifique agronomique, à la compréhension des expériences et techniques internationales, et à une bonne sélection de variétés végétales et d'espèces animales en adéquation avec le milieu et les conditions climatiques, selon les régions.

- Entreprendre des relations avec les associations, organisations et institutions ayant des objectifs similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Corps constituant

Président : Mohamed Mediouni

Secrétaire général : Bassem Moualhi

Trésorier : Ali Mejri.

2020402722APSF1

Homologation de résolutions

Association Féminime EL-KATIRA SPORT DE SOLIMAN

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11/11/2020 enregistré à la recette des finances de Soliman le 18/12/2020 sous le n°4869175 quittance n°M042974 il a été décidé de modifier le statut et de la reprise de l'activité sportive de l'association.

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 25/11/2020 enregistré à la recette des finances de Soliman le 30/11/2020 sous le n°4975893 quittance n°M049687 il a été décidé l'approbation en accord commun des membres pour la composition de la nouvelle comité directrice qui se compose de :

Présidente : Halima Rabah épouse Chahdoura

Trésorier : Mohamed Ali Neji

Secrétaire général : Ons Chahdoura.

2020T01279APSF2

Syndicat des propriétaires

Résidence Aden Nasr 2

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale élective enregistré auprès de la recette des finances d'El Menzah 6 sous le numéro 20802516 en date du 19 juin 2020 reçu n°M057001 et après accord des autorités municipales compétentes relevant de la municipalité de l'Ariana, le bureau du Syndicat des propriétaires de la résidence Aden Nasr 2 est composé de :

Ahmed Siala : Président

Faten Zerzri : Trésorière

Riadh Abderrahman, Hassen Amir et Riadh Bouhejba : Membres.

2020402721APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Amir Mahersi

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 18/01/2021 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax.

Poursuivant : L'Arab Tunisien Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au

registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant chez Sté Général Recouvrement rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble La perla 1er étage n°13 - 3000 Sfax.

Partie saisie : Sté Kaffel d'amandes et dérivés société à responsabilité limitée représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce du Tribunal de 1ère instance de Sfax sous le n°B08120602013 ; enregistré au registre nationale des entreprises sous le numéro 1303551/T dont le siège social est situé à Sfax 1) Route de Mahdia Km7 Sakiet Eddayer, Route de Mahdia Km14 Sfax. 2) son domicile à l'étude de son avocat Hbib Krid demeurant à la rue Abderrahmen Azzem Résidence Wifek Bureau n°23 Montplaisir Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Amir Mahersi avocat à Sfax, route de Tenyour km 6 cité Ennozha avenue Farhat Hached Chihiya 3041 Sfax.

Propriété à vendre : la totalité de la propriété objet de titre foncier n°106201 Sfax nommé "Echarika" représentée par un lot de terrain nu clôturé de 4 cotés sise à la Route de Mahdia Km 10 au ceinture reliante entre les Routes de Mahdia et Saltnia Sfax, loin de la Route de Mahdia envers 600 m et au bord de cette ceinture et à gauche vers la route de Mahdia d'une superficie est de 1310 m². Ses mesures du Sud-Nord de coté Est est de 18.71 m et de coté Ouest est de 18.80 m, Est ouest de coté Nord est de 72.66 m et de Sud : 71.94 m qui contient une porte métallique OUVCI1 ouverte sur la route de ceinture sus- indiquée où son entrée. Sur ce lot de terrain se trouve une construction représentée par un dépôt, secrétariat, espace couvert de tôles ondulées et pièce pour le gardien y détaillés qui suit : - Dépôt ses mesures 27.70x6.50m, son toit par tôles ondulées de hauteur est de 4.5, sol ci enté qui contient une porte ouverte du coté Nord d'une superficie est de 180m². Le secrétariat ses mesures est de 5.80x4.20 m, son toit par béton de hauteur est de : 2.50 m, sol carrelé qui contient une porte du coté Est d'une superficie est de 25 m². L'espace couvert par des tôles ondulées ses mesures : 17.70x5.50 en sol en sable. L'espace couvert par des tôles ondulées ses mesures : 12 x 11 : 50 m, de hauteur est de 6, sol-cimenté- Loge gardien ses mesures : 5.75x2.50 ID, plafond dallé, sol carrelé. La superficie de l'espace couvert est de 97 m², les limites de cette propriété : du Sud le reste de la propriété saisie (le reste de l'usine objet de titre foncier n°10 1456 Sfax) de l'est ceinture reliante entre routes de Saltnia et Mahdia de l'ouest propriété Turki et du Nord propriété Ben Slima.

Mise à prix : est fixé à cent soixante Milles Dinars (160.000 .000) Terrain et construction et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Visite de la propriété : La visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par intermédiaire d'un avocat.

2020X01845VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CHRISTINE FASHION GROUP HOLDING

Société anonyme

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : 8 Rue de la Parfumerie - Douar Hicher 2086 La Manouba

Identifiant unique : 1638477 J

Les actionnaires de la Société CHRISTINE FASHION GROUP HOLDING sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 25 janvier 2021 à 10 heures au siège de la société sis au 8 Rue de la Parfumerie Douar Hicher 2086 La Manouba, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Révocation d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs;
- Modification de la dénomination sociale de la société;
- Modification du mode de gouvernance de la société;
- Mise à jour des statuts ;
- Questions diverses.

2020T01275SANB3

Convocation

Société SATER SOLAR

SA au capital de 392 600 Dinars

Siège social : Immeuble Zaphir - 2ème étage - App n°25, avenue Majida Boulila - Sfax

Matricule Fiscal : N°1008279Z

Le Conseil d'Administration de la société «SATER SOLAR» a le plaisir d'inviter tous les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mercredi 20 janvier 2021 à 11 h au Cabinet Zahaf et

Associés, commissaire aux comptes, sis à la rue du Lac TOBA, Immeuble Bougassass, les Berges du Lac 1053 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du délai et mode de convocation ;

2. Augmentation du capital social en numéraires;

3. Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la société;

4. Mise à jour des statuts conformément à la loi 2019-47; et

5. Pouvoirs en vue des formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2020X01841SANB3

Convocation

Société "SATER, SOLAR"

SA au capital de 392.600 D

Siège social : Immeuble Zaphir - 2ème étage - App n°25, avenue Majida Boulila - Sfax

Matricule Fiscal : N°1008279Z

Le Conseil d'Administration de la société "SATER, SOLAR" a le plaisir d'inviter tous les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 20 janvier 2021 à 10 Heures au Cabinet Zahaf & Associés sis à la rue Lac Toba immeuble Bougassas, 1053 les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard quant à la tenue de l'assemblée générale annuelle au titre de l'exercice 2019 ;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de la société «SATER SOLAR» au titre de l'exercice 2019;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la Société «SATER SOLAR» au titre de l'exercice 2019 ;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

6. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales relatives à l'exercice 2019 ;

7, Quitus aux membres du conseil d'Administration;

8. Fixation du montant des Jetons de présence;

9. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration

10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes de la société, et

11. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que le rapport du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2020X01842SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

LA GENERALE ALIMENTAIRE

SA au capital de 2 500 000 dinars

Siège social : 01, Rue Hassouna El Mourali - 1001 Tunis

MF : 0000836P/A/M/000

CNSS : 0035204-90

Les Actionnaires de la Société LA GENERALE ALIMENTAIRE S.A. sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le mercredi 20 janvier 2021 à 9H30 au siège de la Société, sis au 01, Rue Hassouna El Mourali - 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts de la Société et mise en conformité avec les dispositions de la loi 2019-47 et la loi 2018-52 ;

2- Pouvoirs pour formalité.

2020402731SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

ILVA MAGHREB SA

Société anonyme en cours de liquidation

Au capital de 1.800.000 dinars

Siège social : 34, Place du 14 Janvier 2011 - Tunis

Matricule fiscal : 002491 S/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ILVA MAGHREB SA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 23 janvier 2021 à 15 heures au siège de la société ILVA Spa à Milano (Italie), Viale Certosa 239.

L'assemblée générale pourra se tenir sous forme de visio-conférence ou conférence téléphonique. Les actionnaires présents par ces moyens de communications seront réputés présents à l'assemblée générale et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de liquidation relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Approbation des états financiers de la société se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Renouvellement du mandat du liquidateur,

- Quitus au Liquidateur,

- Suivi de l'avancement des procédures de la liquidation de la société,

- Questions diverses.

Tous les documents se rapportant à la présente réunion sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la liquidation fixé au Parc d'Activités Economiques, 7000 Bizerte.

2020402747SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SERVITEL SA

Société anonyme

Au capital de 3 400 000 DT

Siège social : Avenue de l'Environnement 9060 Testour Béja

Identifiant Unique : 1203428K

Messieurs les actionnaires de la société SERVITEL sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 20 janvier 2021 à 11 heures au siège pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité de la société pour l'année 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Affectation du résultat de l'exercice.

6. Approbation des conventions prévues par les articles 200, 205 et 475 du CSC.

7. Pouvoirs.

2020402749SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Année 2021

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DE SEMENCES ET PLANTS SELECTIONNES

MF : 033438HPM000

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle Centrale de Semences et Plants Sélectionnés sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de l'année 2021, qui se tiendra le vendredi 22 Janvier 2021 à 10h à l'INSTITUT NATIONAL PEDAGOGIQUE ET DE FORMATION CONTINUE AGRICOLE à Sidi Thabet, Ariana, Tunis, sur l'ordre du jour suivant :

1- Etude de la correspondance du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime, n°4698 du 25 novembre 2021, et présentation du rapport du conseil d'administration à propos des points issues de cette correspondance.

2- Etude de la situation actuelle de la Société Mutuelle Centrale de Semences et Plants Sélectionnées.

2020T01282SODB3

Assemblée générale extraordinaire troisième rendez vous

Société mutuelle de base de services agricoles

"Ennouhoud" Beliana - El Amra - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "Ennouhoud" Beliana - El Amra - Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale extraordinaire troisième rendez vous qui sera tenue le jeudi 21 janvier 2021 à 9 heures et demi matin au siège de la Société mutuelle au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Voir la possibilité de continuer l'activité de la Société mutuelle.

- Voir la possibilité d'arrêter l'activité et décider la dissolution de la Société mutuelle et nomination d'un liquidateur.

2020X01843SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Hanan Bensaghir, titulaire d'une carte d'identité nationale n°08335244, annonce que le titre de propriété n°3297/01 pour le titre foncier «n°109622 Tunisie» est perdu et elle souhaite extraire un nouveau qui remplace le titre perdu.

2020402732DIVD2

Rectificatifs

Société Robotika technologies

MF : 1298752/ Q A M 000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 21 décembre 2020 enregistré à la recette des finances Sakit Ezit Sfax le 22 décembre 2020 quittance n°M058954 enregistrement n° 20802273 il a été décidé de corriger l'erreur (au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 janvier 2015 enregistré à la recette d'enregistrement des contrats Sfax quittance, n°M000104 enregistrement n°15800097) qui concerne le matricule fiscal qui sera 1298752/QAM000 et non pas 12987527QAM000.

2020X01838RECZ9

Rectificatif

Annonce n°2020402686FCCC2 parue au JORT n°94 du 22/12/2020 p.2879

Lire : héritiers KHCHIM.

Au lieu de : héritiers KCHIM

Lire : Publiée au quotidien "Essahafa"

Au lieu de : Publiée au quotidien "Assarih".

2020402745RECZ9

Rectificatif

Annonce n°2020402685FCCC2 parue au JORT n°94 du 22/12/2020 p. 2879

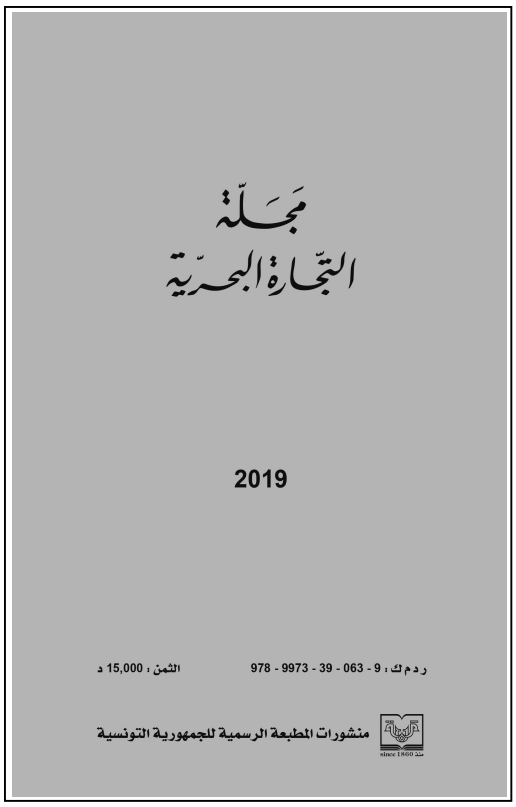
Lire : héritiers KHCHIM.

Au lieu de : héritiers KCHIM

Lire : Publiée au quotidien "Essahafa"

Au lieu de : Publiée au quotidien "Assarih".

2020402746RECZ9



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-063-9

الحجم : 20 X 13

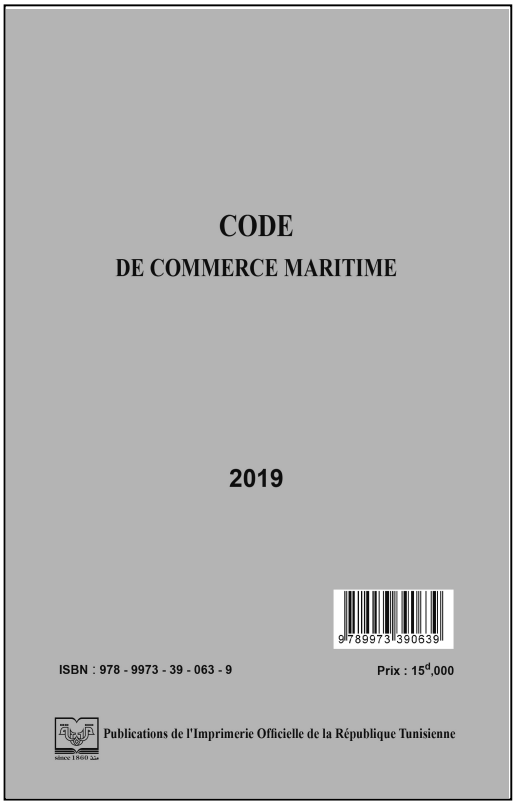
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-063-9

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

